LE PUY NOTRE DAME, le 03 décembre 2020

Madame le Maire du PUY-NOTRE-DAME

A

Madame Gaëlle HAMON TESTON

**Objet : Concours photo 2020**

Madame,

Vous avez participé au concours photo organisé par la commune du Puy Notre Dame. A ce titre, je tenais à vous remercier chaleureusement pour votre contribution et pour la qualité de votre travail : vous avez su respecter le thème, à savoir les paysages naturels ou bâtis du Puy Notre Dame.

Nous avons reçu plus de 215 photographies. Le jury a, non sans mal, dû faire un choix pour départager chaque participant.

Malheureusement, et malgré la qualité de votre prestation, le jury n’a pas retenu votre photographie.

Aussi, comme indiqué dans le règlement du concours, votre cliché pourrait malgré tout être exposé dans un site communal, ou bien utilisé sur différents supports de communication (site Internet…).

Nous vous remercions encore une fois pour votre participation et comptons à nouveau sur vous dans l’hypothèse où le concours serait reconduit l’année prochaine.

Bien cordialement,

Le Maire,

Isabelle ISABELLON